

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE

DÉLIBÉRATION N° 22_055

Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers - 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

REGISTRE DES DÉLIBÉRAT

<u>OBJET:</u> VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE COOPERATIVE LAITIERE 2021 L'an deux mille vingt-deux, le douze avril à 19 h,

Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : mercredi 6 avril 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36 Présents : 23 Pouvoirs : 8 Votants : 31

Résultat des votes :

Pour: 31
Abstention: 0
Contre: 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Pierre BAFFERT, Raphael MAISONNIER (Entre-deux-Guiers); Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux); Myriam CATTANEO, Pierre FAYARD (Les Echelles); Williams DUFOUR, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles); Eric L'HERITIER, Claude COUX (Saint Christophe sur Guiers); Christiane BROTO-SIMON (Saint-Franc); Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière); Évelyne LABRUDE (La Bauche); Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse); Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET (Saint-Laurent du Pont); Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz); Pascal SERVAIS (Saint Pierre d'Entremont 38);

<u>Pouvoirs</u>: Nathalie HENNER à Jean-Claude SARTER, Mathias LAVOLÉ à Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Véronique MOREL à Céline BOURSIER, Stéphane GUSMEROLI à Cécile LASIO, Christine SOURIS à Myriam CATTANEO, Wilfried TISSOT à Pascal SERVAIS, Bruno STASIAK à Pierre FAYARD, Birgitta RENAUDIN à Raphaël MAISONNIER

Le CA du budget du budget annexe Coopérative Laitière 2021 se solde par :

- un excédent de fonctionnement de 14 841.45€ correspondant 28 065.22€ de recettes réalisées pour 13 223.77€ de dépenses réalisées;
- un déficit d'investissement de 5 827.02€ correspondant à 3 336.18€ de recettes réalisées pour 9 163.20€ de dépenses réalisées.

La Présidente sort de la salle et ne participe pas au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ

ADOPTE le Compte Administratif 2021 du budget annexe coopérative laitière et arrête les comptes de l'exercice.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture Le 21 avril 2022, La Présidente, Anne LENFANT

